

# Demande d'intervention institutionnelle du CRA Midi-Pyrénées

Le CRA MP propose des interventions intra établissement, conformes aux recommandations de bonne pratique de la HAS, à tout professionnel confronté à des questions spécifiques dans sa pratique auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes autistes.

## Appui aux pratiques professionnelles

- Espace d'échange et de réflexion à propos d'une situation individuelle ou de procédures d'organisation et de fonctionnement institutionnel
- Intervention ponctuelle ne pouvant se substituer aux supervisions intra-établissement
- Coût : intervention gratuite avec comme seuls frais les déplacements (sur devis).
- La demande doit être formulée au moins 1 mois avant le début de l'intervention attendue.

## Sensibilisation

- Intervention courte d'une demi-journée
- Apport d'informations de base sur les Troubles du Spectre Autistique et échange de pratiques
- Coût : chaque équipe peut bénéficier de cette intervention une fois par an, à titre gracieux, avec comme seuls frais les déplacements (sur devis).
- La demande doit être formulée au moins 3 mois avant le début de l'intervention attendue.

## Formation généraliste

- Intervention longue : 4 jours
- Programme adapté au public de l'établissement et aux niveaux des participants
- Connaissances de bases sur l'autisme : Etat des lieux et réactualisation des connaissances, logiques autistiques, stratégies d'accompagnement, outils de communication, gestion des troubles du comportement, articulation du projet personnalisé d'accompagnement, ...
- Echange de pratiques
- Coût : 750€/jour auxquels s'ajouteront éventuellement les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement (sur devis).
- La demande doit être formulée au moins 3 mois avant le début de l'intervention attendue.

**Fiche à retourner par courrier, fax ou email à Coralie Salanié,  
Assistante administrative du pôle Formation/Réseau/Conseil  
c.salanie@cra-mp.info ☎ : 05.61.32.50.15**

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 31 05331 31 auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

*Les éléments fournis pourront faire l'objet d'un traitement pour l'analyse de l'activité et le suivi des demandes du CRA MP*  
- Déclaration CNIL N° 1679571v0 - SIRET : 183 109 115 000 26

## I - Références du demandeur

 Toute demande doit être formulée par écrit au moins 3 mois avant le début de l'intervention et doit être émise par la direction de l'établissement.

Etablissement ou service :

Nom du chef d'établissement :

### Contact direct

Nom :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Email :

## II - Objet de la demande

### Appui aux pratiques professionnelles

Veillez préciser :

- Nom et prénom de la personne concernée :
- Date de naissance :
- Coordonnées téléphoniques de la famille :
- Est-ce qu'un diagnostic de Trouble du Spectre Autistique a été posé ?
- ou évoqué ?
- Par quel médecin / structure / service ?

### Sensibilisation d'une demi-journée

### Formation généraliste de 4 jours

### Autre format d'intervention :

## III - Origine de la demande (contexte, circonstance, problème rencontré, projet...) :



Objectifs de la formation demandée :

Catégorie professionnelle et nombre de stagiaires (25 personnes maximum):

Formation déjà suivie dans ce domaine par les stagiaires présents :

Par quel organisme de formation ou formateur ?

## IV - Modalités

Lieu de la formation :

*Possibilité de réserver une salle au CRA MP*

Adresse :

Salle :

Matériel pédagogique sur place :  Ordinateur     Vidéoprojecteur     Ecran  
 Haut-Parleurs     Paperboard & feutres

Possibilité de restauration sur place ?     Oui     Non

Proposition de date(s) et horaires souhaitées :

*Dans la limite des horaires d'ouverture du CRA MP (du lundi au vendredi, de 9h à 17h30) et de la disponibilité de l'équipe*

-  
-  
-  
-

Cachet de l'établissement  
et signature obligatoire du  
chef d'établissement

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature :

Nom du signataire :

Votre demande d'intervention sera étudiée en équipe, par les professionnels du CRA MP.  
Nous reprendrons contact avec vous afin d'affiner votre projet et ainsi vous soumettre  
un programme de formation adapté, accompagné d'un devis.

